

18 M€ mobilisés par l'ARS pour moderniser le Centre hospitalier Lozère à Mende

Le Ségur de la santé est une opportunité historique de réinvestir dans notre système de santé pour les dix prochaines années. En Occitanie, chaque territoire a été au cœur de l'analyse des besoins de santé, pour adapter la stratégie régionale des investissements Ségur à ces enjeux locaux, et la bâtir en étroite relation avec les acteurs de terrain. En Lozère, l'ARS a organisé ces concertations avec les professionnels des secteurs hospitalier et médico-social, les élus locaux, et le conseil territorial de santé dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Dans le cadre du Ségur de la santé, des projets très attendus par la Lozère vont ainsi être soutenus financièrement pour répondre aux besoins de santé de ce territoire.

Réunis ce jour dans les locaux de l'ARS à Montpellier, Pierre Ricordeau, Directeur général de l'ARS, Laurent Suau, Maire de Mende et Président du conseil de surveillance du Centre hospitalier Lozère, Jean Claude Luceno, Directeur du Centre hospitalier, Sylvie De Martino, Présidente de la Commission médicale de l'établissement et Mathieu Pardell, Directeur départemental de l'ARS en Lozère, ont convenu de l'attribution d'une subvention d'investissement de 10 M€ pour réhabiliter le Centre hospitalier Lozère. Ce financement s'ajoute aux 7,9 millions accordés au titre de la restauration des capacités financières de ce Centre hospitalier, soit un total près de 18M€ d'aides au titre du Ségur de la santé.



En pratique, l'ARS Occitanie va ainsi accompagner financièrement les 4 projets suivants :

- **La modernisation des urgences** : le financement permettra une extension et la réhabilitation du service des urgences actuel. L'accueil sera amélioré avec un réaménagement important de la circulation des professionnels et des patients.
- **La réhabilitation du secteur pédiatrique mère-enfant** : ces travaux viseront à améliorer la prise en charge et à rapprocher la maternité du bloc opératoire.
- **Le déplacement du laboratoire** : la réhabilitation du secteur pédiatrique améliorera les conditions de travail du laboratoire et facilitera l'accessibilité des autres services.
- **La transformation et le développement de l'offre de consultations externes.**

En parallèle, l'ARS a confirmé que la **reconstruction de l'EHPAD Chaldecoste** du Centre hospitalier serait intégrée à la programmation régionale et bénéficierait de crédits complémentaires spécifiques. Ce nouvel EHPAD permettra d'adapter la prise en charge de nos aînés et rendra possible de nouvelles perspectives issues des réflexions nationales actuelles sur l'EHPAD de demain.